

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020

Séance extraordinaire du conseil, sous la présidence du maire, tenue le 7 octobre 2020 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Germain Boutin, conseiller au siège no 1  
Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3  
Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4  
Timothy Morrison, conseiller au siège no 5.  
Martha Lévesque, conseillère au siège no 6.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et madame Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

Ouverture de la séance.

Lecture de l'avis spécial et l'ordre du jour est remise par la directrice générale / secrétaire-trésorière

A tous les membres du conseil,

Madame, Monsieur,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Newport est convoquée par les présentes par Monsieur Lionel Roy, maire, pour être tenue à l'Hôtel de Ville à 19 heures 00 le mercredi le 7 octobre 2020, et qu'il sera pris en considération, les sujets suivants :

- 1) Constatation de la régularité de l'avis de convocation.
- 2) Adoption de l'ordre du jour.
- 3) Dossier de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.
- 4) Camionnette (pick up).
- 5) Séance close.

Donné à Newport, ce 5 octobre 2020.

La directrice générale / secrétaire-trésorière  
Lise Houle  
Copie conforme à l'original, ce 5 octobre 2020.

Je, Lise Houle, soussignée, certifie sous mon serment d'office que Monsieur le maire a signifié l'avis à tous les conseillers présents à la séance régulière du 5 octobre 2020 et j'ai signifié ou fait signifié cet avis spécial aux Conseillères absentes (Jacqueline Désindes et Martha Lévesque) en leur donnant une vraie copie de main à main ou à leur domicile le 6 octobre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 octobre 2020.

2020-108

### Résolution no 2020-108

Proposé par le conseiller Germain Boutin  
Appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes

L'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE

### **3) Dossier de l'Agglomération de Cookshire-Eaton**

Monsieur le maire remémore les faits, c'est-à-dire les modalités de gestion des compétences de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

La directrice générale fait lecture d'une lettre demandant à l'Agglomération des réponses justifiant les modifications des dernières années.

2020-109 Résolution no 2020-109

En conséquence, il est proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker et résolu à l'unanimité des conseillers, qu'une correspondance soit envoyée à l'Agglomération de Cookshire-Eaton concernant les modalités de gestion des compétences de l'Agglomération.

Adoptée

**4) Camionnette (pick up)**

Monsieur le maire donne le résultat des demandes pour une camionnette (Pick up):

Considérant que des soumissions pour l'acquisition d'une camionnette (pick up) ont été demandés à deux concessionnaires de la région pour une camionnette (pick up) neuf, année 2020 ou plus récent, 4 roues motrices avec une caisse de 6 pieds, Marque et modèles acceptés : Dodge Ram, modèle 1500 classic 4 X 4 et/ou Chevrolet K1500, Silverado;

Considérant qu'ont été invité Weedon Automobile (1977) Inc et Thibault GM de Sherbrooke;

Considérant les résultats suivants :

**CAMIONNETTE (PICK UP)**

Weedon Auto	36 769.00\$
Thibault GM de Sherbrooke	34 698.00\$

2020-110 Résolution no 2020-110

IL est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker

Appuyé par le conseiller Timothy Morrison

Et résolu :

D'ACHETER un camionnette neuve 4 portes, année 2021 de marque Chevrolet K1500, Silverado, 4 roues motrices avec une caisse de 6 pieds au montant de 34 698 \$ auquel s'ajoutent les taxes applicables.

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les papiers pertinents;

QUE cette dépenses soit approuvée et imputée au compte général de la municipalité.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

**5) Fin de la séance**

2020-111 Résolution no 2020-111

Proposé par la conseillère Anne-Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la séance soit levée. Il est 19 heures 34.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Lionel Roy, maire

---

Lise Houle, Directrice générale / secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**  
(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 7<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

---

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière